

LISTE DES CANDIDAT(E)S

1- Mme PLANTEC Maud	Electricienne
2- M. LE GARS Franck	Machiniste
3- Mme GUILBERT DÉZITTER Gersende	Soprano
4- Mme SAINTON Isabelle	Chargée de billetterie
5- Mme BIGEARD Alison	Peintre/adjointe chef d'atelier
6- M. SEBILLET Andy	Electricien
7- Mme DAURIACH Florence	Soprano
8- M. HINAULT Richard	Machiniste
9- Mme N'DIAYE Angèle	Habilleuse
10- M. DELAVAUZ Romain	Régisseur lumière
11- Mme BONNEAU-EVENO Béatrice	Maquilleuse
12- M. JOYEUX Jérôme	Perruquier/coiffeur
13- Mme AIDA AMICH Rhym	Alto
14- M. PRESSARD Yann	Adjoint au chef électricien
15- Mme LECOURT Hélène	Soprano
16- M. BARON Samuel	Régisseur audiovisuel
17- Mme PEYRAT Hélène	Chef de chant
18- M. SILVESTRE David	Concierge
19- Mme GIRAUD Nathalie	Seconde d'atelier
20- M. TERTEREAU Maxime	Régisseur lumière



EN CHOISSANT LA LISTE CGT, NOUS NOUS DONNONS DAVANTAGE DE

FORCE pour revendiquer et gagner de nouveaux droits au **niveau national** :

- L'augmentation des traitements/salaires par le dégel du point d'indice, avec le minimum de rémunération à 1 800 euros brut
- La création d'emplois statutaires
- La retraite à 60 ans pour tous avec une pension d'au moins 75 % du salaire brut des 6 derniers mois
- L'abrogation du jour de carence
- L'abrogation du RIFSEEP et l'intégration des primes dans le salaire indiciaire
- Un nouveau plan de titularisation des contractuels et de nouvelles mesures pour combattre la précarité
- L'obligation du respect du critère « à valeur de travail égale, salaire égal »
- Un véritable déroulement de carrière avec le doublement du traitement/salaire entre le début et la fin de carrière
- L'instauration du temps de travail à 32h
- L'établissement d'un vrai droit et accès à la formation professionnelle avec un financement porté à 3 % pour le CNFPT
- La prise en charge par l'employeur de la protection sociale complémentaire (santé et prévoyance)
- La mise en œuvre de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

PAS D'ACQUIS SOCIAUX SANS CONQUÊTES SYNDICALES !

LE JEUDI 6 DÉCEMBRE 2018 UN SEUL TOUR DE SCRUTIN CHAQUE VOIX COMPTE !



CT

ANGERS
NANTES
OPERA
www.angers-nantes-opera.com

Comité Technique

LE 6 DÉCEMBRE 2018, NOUS ÉLIRONS NOS REPRÉSENTANT.E.S AU COMITÉ TECHNIQUE (CT)



Le jeudi 6 décembre prochain ont lieu les élections professionnelles de la Fonction Publique Territoriale, vous êtes invités à y élire vos représentants du personnel à Nantes pour le Comité Technique. Ils sont élus pour une durée de 4 ans, 5 titulaires et 5 suppléants. Ils joueront un rôle essentiel dans la négociation et les décisions prises concernant vos droits et vos conditions de travail au sein de cette instance.

Le résultat du scrutin déterminera également le nombre de mandaté.e.s CGT au CHSCT (Comité d'Hygiène, de sécurité ainsi que les Conditions de Travail), ce qui leur permettra d'intervenir sur :

- La sécurité et la protection de la santé physique et mentale des agents
- L'amélioration des conditions de travail
- L'analyse des risques professionnels

JE VOTE POUR

DES REPRÉSENTANT.E.S CGT QUI INTERVIENDRONT SUR LES QUESTIONS QUI NOUS CONCERNENT TOU.TE.S ET PARTICULIÈREMENT SUR :

- L'organisation, le fonctionnement des services (les restructurations, les mutualisations, les transferts et privatisations, le temps de travail...)
- Les questions relatives aux effectifs, emplois et compétences
- Les questions relatives à notre rémunération : régime indemnitaire (RIFSEEP...), ratio de promotion et avancement de grade, NBI, indemnité vélo...
- La formation, l'insertion et la promotion de l'égalité professionnelle
- La participation de l'employeur à l'action sociale et à la protection sociale : mutuelle santé et prévoyance
- Les bilans sociaux et rapports comparés homme/femme du SMANO

JE VOTE CGT, C'EST EFFICACE AU QUOTIDIEN !



Dans le même temps, il vous faudra voter par correspondance pour élire vos représentants de la CAP (Commission Administrative Paritaire) pour les titulaires et ceux de la CCP (Commission Consultative Paritaire) pour les contractuels. Les élus CAP et CCP ont pour but de défendre le bon déroulement de carrière des agents ainsi que de les assister en cas de litige disciplinaire.

Voter CGT

C'est donner aux futur.e.s élu.e.s les moyens de défendre les droits et les intérêts de tou.te.s les agent.e.s statutaires et contractuel.le.s pour un meilleur service public.

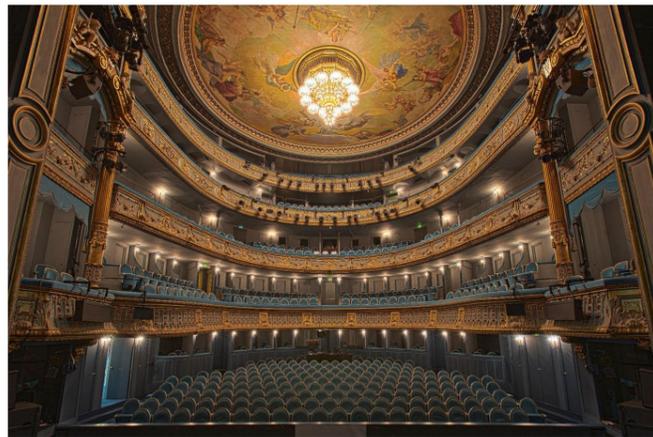
Le résultat du scrutin déterminera également le nombre de représentant.e.s CGT dans les instances à l'échelon national :

- Au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale et au Conseil Commun de la Fonction Publique pour examen et avis des projets de lois et décrets
- Centre National de la Fonction Publique Territoriale pour les questions relatives à la formation professionnelle.

PAS D'ACQUIS SOCIAUX SANS CONQUÊTES SYNDICALES !

LE JEUDI 6 DÉCEMBRE 2018 UN SEUL TOUR DE SCRUTIN CHAQUE VOIX COMPTE !

Au SMANO, en choisissant des élus CGT, vous vous donnez davantage de force pour porter vos revendications. Depuis 2014, vos élu(e)s et mandaté(e)s CGT se sont mobilisé(e)s pour défendre les intérêts des agents au sein du CT et du CHSCT. Dans chacune de ces instances, ils ont régulièrement pointé la détérioration des conditions de travail des personnels au sein du SMANO, en dénonçant la souffrance au travail provoquée notamment par une succession de réorganisations (ex : atelier de décors, chœur, service communication, conciergerie, entretien, administration, direction générale, direction technique...) qui mettent à mal le personnel à tous les échelons. Ils ont aussi défendu le service public dans l'intérêt général de la population. Pour peser dans les décisions et parvenir à une réelle amélioration de nos conditions de travail, il est primordial de renforcer la CGT en apportant votre voix à ses candidats.



EN CHOISSANT LA LISTE CGT, NOUS NOUS DONNONS DAVANTAGE DE FORCE pour revendiquer et gagner de nouveaux droits :

- Des règles et une organisation du temps de travail concertées (annualisation, plannings, astreintes, ...) par l'élaboration d'un nouveau Règlement Intérieur plus équitable articulant travail et vie privée des agents tout en favorisant le repos hebdomadaire du samedi et du dimanche
- La fin des suppressions de postes dans nos collectivités et la création de postes de fonctionnaires pour répondre aux besoins croissants (Exemple : l'atelier décor afin de le pérenniser et de maintenir les savoir-faire)
- Le remplacement de la sous-traitance au privé par l'embauche de personnel titulaire

- La titularisation des agents sous contrats précaires
- Le paiement du jour de carence par nos collectivités
- Une progression de carrière conforme au statut national, sans règle interne pénalisant les agents
- La mise en place et la réévaluation d'une grille salariale pour les agents intermittents techniques et artistiques afin d'endiguer toute concurrence sociale avec les agents permanents
- La mise en place d'un réseau informatique moderne et performant
- L'obtention des fiches métier
- La révision à la hausse du régime indemnitaire (ancien Régime Indemnitaire Emploi niveau 2) par la généralisation de la prime de 96 € à l'ensemble des agents du SMANO
- La remise en place des primes de feu, des primes de tournées,...
- L'alignement par le haut des primes entre titulaires et précaires (ex : travail des dimanches et jours fériés)
- Une réelle prise en compte de l'avis des agents, des délégués du personnel et de la CGT lors des réorganisations dans les services
- La mise en oeuvre réelle de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- Des droits et moyens supplémentaires pour la formation (3% CNFPT, droit pour la préparation concours et examens...) avec un réel plan de formation axant les budgets sur des formations professionnalisantes en rapport avec nos métiers
- Un plan de recrutement et d'organisation des services suite aux départs en retraite à venir
- Un remplacement systématique des arrêts maladie
- Des règles de validation des concours et examens professionnels plus favorables



des femmes et des hommes
artisans du quotidien
#LE6DECEMBREJEVOTECGT



Depuis l'accession au pouvoir du gouvernement Macron, se poursuit inlassablement leur effort de guerre pour annihiler le Code du travail à grands coups d'ordonnances, avec deux mots d'ordre pour conduire leur entreprise de destruction massive : flexibilité et désengagement de l'état.

La pression budgétaire appliquée par l'état sur les trois fonctions publiques avec un énorme report de charges vers les collectivités pour les inciter à geler les embauches, et parvenir ainsi à la suppression des 120 000 postes attendue, aboutit à une véritable détérioration des conditions de travail tant dans le secteur public que dans le secteur privé.

Au ministère de la Culture, les services publics sont également attaqués avec un plan de démantèlement jamais vu.

L'ancienne ministre Françoise Nyssen avait annoncé à l'automne 2017 que le Projet de loi finances 2018 serait un budget de « transformation » et non de simple gestion. La volonté de la ministre était alors de « réviser, transférer et supprimer des missions » au sein du ministère mais aussi dans les collectivités territoriales. Ainsi tout passe à la moulinette de l'austérité en supprimant et transférant des missions vers les collectivités locales déjà exsangues ou au profit de gros opérateurs privés et de leurs intérêts.

La diversité culturelle est donc en danger. Les attaques contre le service public auront également des conséquences dans le privé. La question de l'égalité d'accès à la culture entre les territoires sera remise en cause par les baisses de moyens.



Pour exiger les hausses de salaires, le respect de tous nos droits, dans nos métiers comme dans tous les secteurs, pour revendiquer un ministère de la culture garant de la diversité, de la création et de la régulation de l'action privée, débattons avec tous nos collègues, **UNISSONS-NOUS, ÉCOUTONS-NOUS ET OUVRONS UN VRAI DIALOGUE.**

Pour ce nouveau mandat comme pour celui désormais écoulé, la CGT et ses élus s'engagent et agissent à vos côtés par :

- la distribution régulière de tracts suite à un Comité Technique ou une actualité locale ou nationale venant impacter votre quotidien
- l'organisation régulière de réunions d'information syndicale auxquelles vous êtes très nombreux à participer et des rendez-vous individualisés au local syndical sur un temps que vous aurez choisi, en toute discrétion
- l'organisation de tournées dans les services pour venir à la rencontre des agents

Grâce à votre confiance et à sa démarche, la CGT est devenue un acteur incontournable du dialogue social. Et elle s'est renforcée avec de nouvelles adhésions cette année.

VOTER POUR LA CGT, c'est donner sa voix à un syndicat qui assume ses positions et sait être à l'écoute des salariés.

Rappelez-vous, en mars 2016 seulement 10% des français pensaient que la Loi El Khomri était favorable aux salariés.



La CGT a été le seul syndicat qui a mis toutes ses forces dans la bataille pour la suppression de cette loi injuste.

Pendant que d'autres syndicats moins soucieux des reculs qu'entraînaient cette loi vantaient d'hypothétiques avancées.

VOTER POUR LA CGT, c'est lui donner la force de lutter.

**PAS D'ACQUIS SOCIAUX SANS CONQUÊTES SYNDICALES !
LE JEUDI 6 DÉCEMBRE 2018 UN SEUL TOUR DE SCRUTIN
CHAQUE VOIX COMPTE !**